## Commune d'Euvezin

## PLAN LOCAL D'URBANISME









## **EMPLACEMENTS RESERVES**

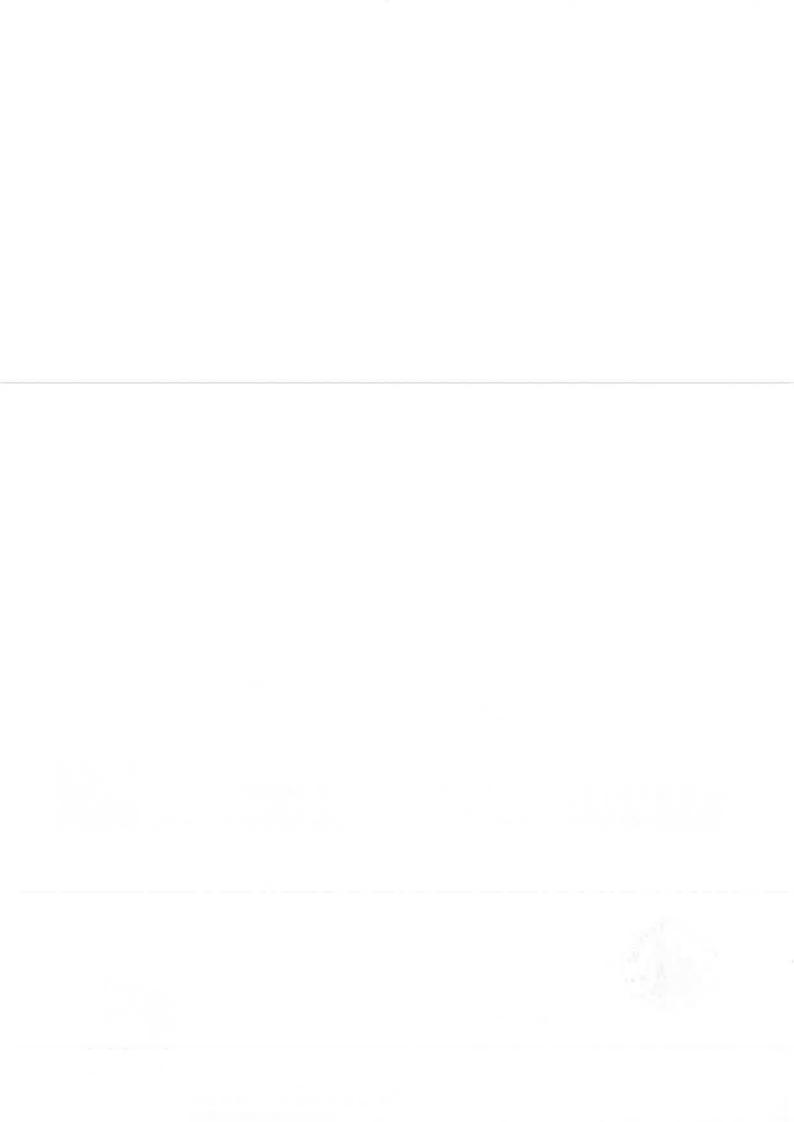
E

Approuvé par DCM du 13 mars 2013

Jacques PERANTONI

Affaire suivie par : Nathalie GOUGELIN





## Liste des emplacements réservés

N°	Surface en ares	Destination	Bénéficiaire
ĵ	9	espace dédié au stationnement à proximité de la zone IAU à l'entrée du village prolongé jusqu'à la zone U (la grange y est incluse)	commune
2	5,1	zone de stationnement le long du Rupt de Mad, dédiée aux véhicules type petits camions et/ou camping cars	commune
3	6,5	création d'un sentier piéton (4m de large) le long du mur existant et qui se poursuit vers la rue du Moulin et intégration de la parcelle à l'entrée	commune
4	1,1	création d'un sentier piéton à l'arrière du cimetière pour permettre la liaison entre la zone de stationnement et l'espace public (2,5m de large)	commune
5	9	en vue de l'aménagement paysager et sécuritaire de l'entrée du village	commune
6	11,5	en vue de l'aménagement paysager et sécuritaire de l'entrée du village (sortie envisagée de la zone 2AU) et sentier piéton le long de la zone 2AU	commune
7	2,4	création d'un sentier piéton pour permettre la liaison entre le sentier existant "chemin du petit bois" et l'entrée du village (3m de large)	commune
total	44,6		

